

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 50
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions rouges et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.
Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 9
Poste :
En ad. : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10
On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
23 Septembre 1882.

Chronique générale.

La nouvelle de la présence du préfet de Seine au château des Crêtes est, paraît-il, jugée compromettante par M. Floquet, et le préfet de la Seine l'a fait démentir.

Paris, qui reproduit ce démenti, ajoute que M. Floquet a fort bien pu aller aux Crêtes, sans qu'il soit obligé d'informer le public d'un voyage tout privé. Cela se passe de commentaires.

La date du 6 novembre, à moins d'événements imprévus, paraît être celle à laquelle le gouvernement pour la rentrée des Chambres.

On lit dans la *Sentinelle du Midi*, de Toulouse, à la date du 24 : « Notre arsenal maritime a été visité, avant-hier, par une mission allemande composée de cinq officiers. Cette mission, descendue à l'hôtel Victoria, est partie pour Nice. »

Le Président de la République a été officiellement informé de la date du couronnement du Czar.
Cette date sera tenue secrète jusqu'au dernier moment.

Il paraît que la prose ministérielle de M. Duvaux n'est généralement pas claire.
Nous apprenons, en effet, que beaucoup de préfets, fort embarrassés au sujet de l'application de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire, vient de réclamer du délégué à l'instruction publique des explications complémentaires.

Une circulaire de M. Develle, sous-secrétaire d'État à l'intérieur, recommande aux préfets de surveiller les individus appartenant à l'administration et qui ne craindraient pas de se joindre aux manifestations royalistes du 29 septembre.

On assure que le ministre de l'instruction publique, trouvant que les instituteurs laïques font trop parler d'eux, vient d'interdire les réunions d'instituteurs jusqu'à nouvel ordre.

La demande en grâce de l'Italien Meschino, condamné à un an de prison par le conseil de guerre de Tunis, pour agression envers un soldat français, a été envoyée à Mont-sous-Vaudrey, avec le dossier de l'affaire. (Temps.)

Les municipalités de Rouen, de Reims, de Belfort, de Vesoul, de Montpellier et de Bergerac ont cru pouvoir, comme à Caen, interpréter la loi suivant leur bon plaisir et leurs convenances particulières.

Les préfets, ne sachant pas eux-mêmes très-exactement à quoi s'en tenir, ont dû en référer au ministère de l'instruction publique.

AFFAIRE DE LOURDES.

On sait que le pèlerinage de Lourdes produit une somme considérable, quelque chose comme un demi-million par an, dû à la générosité des fidèles.

Cette somme est employée à des œuvres pies, au soulagement des pauvres et des malades, à l'entretien des pèlerins nécessiteux qui viennent, par milliers, implorer le secours de la Vierge qui guérit les maux et console les affligés.

L'œuvre de Lourdes n'est pas légalement reconnue, par cette raison toute simple que ce qu'il y a de plus difficile à reconnaître, c'est le droit à la liberté.

Pourtant le gouvernement impérial, par

un décret du 22 août 1864, autorisa les évêques de Tarbes à acquérir la grotte miraculeuse et ses dépendances, en sorte que l'œuvre devenait partie intégrante de leur mensue épiscopale.

M^r Jourdan, évêque de Tarbes, étant mort, le gouvernement de la République s'est empressé de mettre l'embargo sur la mensue épiscopale du diocèse.

Il nomme comme administrateur M. Meunier, vice-président du conseil de préfecture, pour surveiller les recettes du pèlerinage et les empocher.

M. Flourens, directeur impitoyable des cultes, a exhumé, pour cette opération, le décret du 6 novembre 1843.

Et, en vertu dudit décret, les aumônes des pèlerins sont versées dans les caisses de l'État.

Comme les actes républicains se complètent toujours par la persécution, l'administrateur Meunier a fait plus : il vient de faire mettre les scellés sur les immeubles de Notre-Dame de Lourdes ; en sorte que, depuis le commencement de la semaine, aucun pèlerin ne peut pénétrer dans la grotte sans une permission signée par ce républicain.

Tyrannie et arbitraire !
Est-il possible de qualifier autrement les mesures prises par la direction des cultes ?
Et il serait inutile de porter plainte devant les tribunaux.

Le délégué républicain à la direction des cultes a, pour se défendre, la déclaration d'incompétence et le tribunal gouvernemental des conflits.

La persécution est le droit du plus fort.
Tel est le régime que messieurs les députés républicains appellent, devant leurs électeurs, le régime de la justice, de la liberté et de la probité.

On lit dans la *France* :

« Les ministres se sont préoccupés, dans le dernier conseil de cabinet, de la nécessité de procéder le plus tôt possible à l'installation du nouvel évêque de Tarbes, afin de faire cesser l'état de séquestre dans le-

quel se trouvent les recettes de l'établissement religieux de Lourdes, par suite de la vacance de ce siège épiscopal. »

La *France* ne nous dit pas si le gouvernement rendra l'argent.

Un décret du 24 messidor an XIII a décidé que les receveurs des droits et revenus des communes et de tous les autres établissements publics, les dépositaires des registres et minutes d'actes concernant l'administration des biens des hospices, fabriques des églises, chapitres et de tous autres établissements publics seraient tenus de communiquer sans déplacer, à toute réquisition, aux préposés de l'enregistrement, leurs registres et minutes d'actes, à l'effet, par lesdits préposés, de s'assurer de l'exécution des lois sur le timbre et l'enregistrement.

Une circulaire ministérielle du 18 septembre adressée aux évêques les informe que ce décret, qui n'était remis en vigueur que pour les séminaires et fabriques, sera appliqué à partir de ce jour à tous les établissements ecclésiastiques et religieux, y compris par suite les congrégations autorisées.

LA SUPPRESSION DU BACCALAURÉAT.

Le *Télégraphe* rapporte que le ministre de l'instruction publique, dès son entrée aux affaires, s'est préoccupé des voies et moyens à employer pour arriver à la suppression du baccalauréat, que beaucoup de membres de l'Université considèrent comme condamné.

La difficulté est de trouver pour la sortie des classes un mode unique de constatation que les études ont été sérieusement et régulièrement faites. Des diverses solutions déjà proposées à l'honorable M. J. Duvaux, aucune ne paraît satisfaisante.

L'ancien certificat d'études serait d'une application difficile, notamment en ce qui concerne les élèves des établissements libres.

La question sera d'ailleurs soumise aux

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR
M^{me} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE II

Parfois, lorsqu'elle rentrait fatiguée d'une journée de leçons, M^{me} Carrès, après un tendre baiser à Geneviève, entra dans la chambre où la plaintive M^{me} Outier, à demi paralysée, achevait de souffrir, et se laissait tomber sur une chaise basse, comme accablée d'un indicible fardeau.

En la voyant fixer ses beaux yeux doux et lassés sur le maigre feu de la communauté, Julienne Outier, la demoiselle d'honneur des jours heureux, l'amie fidèle des jours d'épreuves, se penchait affectueusement vers elle et lui disait avec une

— Repose-toi... Ne parle pas... Tu es trop travaillé, pauvre Geneviève !

Oh ! oui, pauvre... pauvre Geneviève !

C'était Geneviève à trente ans — les lecteurs de *l'Écho* ne reconnaîtraient pas cette suave figure de martyre — car les années ont passé depuis ce

drame intime de Clarens-Chalet, où la mère,

poussée à subir le divorce par la crainte de perdre sa fille, s'enfuit de la maison maudite en emportant son enfant.

C'était Geneviève, gagnant le pain du jour, pour elle et pour Jeannine que son père avait oubliée mieux que si elle lût morte.

C'était Geneviève, libre de cette indépendance spécialement odieuse du divorce, qui n'était, pour elle catholique, ni le veuvage, ni la liberté.

Quand elle regardait en arrière, la jeune femme éprouvait la sensation du cauchemar, de l'épouvante, du vide. Elle fermait les yeux, espérant fuir la vision du passé ; mais elle les rouvrait pour ne plus vivre avec ce passé de tortures, dont les grandes lignes se dressaient encore dans sa mémoire.

Pourtant, on ne pouvait raconter en entier l'odyssée de Geneviève ; il y avait une lacune dans ses souvenirs depuis l'heure sombre où la mère affolée quitta nuitamment Clarens-Chalet, emportant sa fille pour tout bien, jusqu'au jour où les deux voyageuses vinrent frapper à la porte de Julienne Outier.

Comment Geneviève s'y était-elle prise, avec la fièvre dans le sang, une fillette à la main, pour mener à bien le fatigant voyage de Genève à Paris ? C'était miracle qu'elle eût pu l'accomplir.

Dans ses idées confuses, rien de net ne se dégageait à cet égard. Jeannine n'en pouvait dire beaucoup plus. On avait pris un petit bateau, puis

un grand bateau, puis un wagon ; on avait traversé une grande ville et beaucoup de petites. Sa mère avait encore été malade en route ; il avait fallu s'arrêter... puis repartir. Enfin, la notion du temps demeurant à peu près inconnue des enfants et des fiévreux, Geneviève ne se rendit jamais compte de celui qu'elle avait employé dans sa fuite.

Comment ceux qui la recueillirent auraient-ils accablé de questions cette malade inconsciente ?... A peine osaient-ils l'interroger. Si, dans son délire, elle n'avait elle-même, et pour la première fois, levé tous les voiles de son existence douloureuse, ils auraient ignoré tant de souffrances chrétiennement dissimulées à ses amis !

Ses amis, c'est-à-dire Julienne, Placial Molins, M^{me} Outier et la vieille Marianne, auxquels se joignait le reconnaissant Jacques Ferrat.

Ils apprirent, dans ces veilles terrifiantes, mille détails inconnus, poignants, des faits personnels mêmes, qui éclairaient d'une subite clarté le passé à peine entrevu.

C'est ainsi qu'ils virent défilé, dans les récits enfiévrés de la malade, toutes les scènes du *Chalet-Jaune*, du fidéicommissaire, du vol dont M. Bourgeat s'était rendu coupable, de la haine vouée par le beau-père à la belle-fille, et les conséquences épouvantables de cette haine féroce.

L'étonnement de Julienne Outier, en apprenant quelle part de l'héritage de M. Mériel lui avait été

soustraite, se doublait de profonde pitié pour celle qui payait si cher la découverte de ce secret.

Jacques Ferrat, sachant alors, pour la première fois, combien la bonne œuvre que Geneviève avait entreprise — en l'arrachant à la misère, en le faisant chrétiennement élever — avait influé sur l'existence de sa bienfaitrice, se fondait en reconnaissance.

Le docteur Placial Molins demeurait partagé entre l'admiration la plus entière et l'inquiétude la plus ardente.

Cette femme mourante, affolée, qu'une main divine seule avait pu conduire de Suisse jusqu'au seuil de ses amis, n'allait-on pas venir la leur disputer ?...

Le beau-père ne réclamerait-il pas sa victime ?
Le mari ne voudrait-il pas conserver ses droits sur l'enfant ?

Impossible d'expliquer tout d'abord comment, après la fuite de Clarens-Chalet, cette surprenante famille ne s'était pas mise en demeure de retrouver la fugitive, n'avait fait aucune démarche pour l'empêcher de gagner Genève et Paris.

Après réflexions, la conduite étrange des habitants de Clarens-Chalet devenait plus admissible. La jeune femme ayant, dans son égarement, — par suite de quelle pression odieuse ! — consenti au divorce, son départ immédiat de la maison conjugale pouvait paraître naturel.

délibérations du Conseil supérieur de l'instruction publique dans sa prochaine session.

LES INONDATIONS.

Côme, 21 septembre.

La pluie cesse enfin, les eaux des torrents, rivières et affluents du Pô et de l'Adige diminuent. On a malheureusement à enregistrer un assez grand nombre de victimes; près de Côme, quatre femmes et un enfant ont péri.

Dans la Valteline surtout, il y a plus de victimes qu'ailleurs, en raison de la rapidité avec laquelle les eaux ont envahi les vallées.

Mais c'est Vérone qui a le plus souffert: la ville est ravagée, les ponts sont renversés, les maisons les plus solides, minées par les eaux, s'écroulent.

Deux compagnies du génie sont arrivées, elles se sont mises à l'œuvre. Après le sauvetage, il faut procéder à l'alimentation de milliers de gens dépourvus de tout.

La ville de Milan a fait son devoir. En deux jours, elle a envoyé, outre la viande, le vin, l'huile, 70,000 kilog. de pain.

L'armée s'est chargée de distribuer aux habitants bloqués les premiers aliments.

Il est des familles qui ont jeûné pendant 40 heures et davantage.

La municipalité distribue des bons, mais l'affluence est considérable au municip.

Des ingénieurs sont arrivés en compagnie de M. le ministre Baccarini, qui a promis des secours prompts, et assuré le président de la municipalité que le gouvernement veillerait à la reconstruction des travaux destinés à protéger la ville contre une nouvelle inondation.

Les habitants, qui ont fui la ville dimanche et lundi, et se sont réfugiés dans les localités environnantes, commencent à revenir; les familles sont incomplètes; on se cherche, on assaille la municipalité qui n'en peut plus.

De tous côtés, la même heureuse nouvelle est parvenue: les eaux sont en pleine décroissance, la pluie cesse. Malheureusement le mal est fait, il est considérable, c'est par centaines que l'on compte les ponts emportés, les routes et voies ferrées endommagées.

Quant aux dommages causés aux particuliers, ils sont énormes; pour n'en citer qu'un exemple, il suffit de dire qu'en certaines contrées la boue, les pierres et les débris couvrent un espace de 10 à 12 kilomètres d'étendue.

ÉTRANGER

EGYPTE. — Un nouveau canal de Suez. — Le Times, parlant de la pensée qui a été conçue de construire un nouveau canal de Suez, s'exprime ainsi:

« Si les travaux du nouveau canal com-

Et ce départ, qui réjouissait secrètement au fond ses misérables auteurs, s'il n'était pas ébruité, ne pouvait nuire à la solution de leur grande entreprise: « le divorce par consentement mutuel. »

Restait l'enfant. Un autre père se fût, sans doute, alarmé de sentir l'innocente créature jetée à travers le monde par la volonté d'une mère irresponsable de ses actes, perdue de douleur, brisée par le mal.

L'ingénieur Léon Bourgeal était au-dessus de ces faiblesses. En réalité, il s'était livré à une prudente enquête sur la direction suivie par Geneviève, afin de n'être point pris au dépourvu, et ne se point donner des torts en paraissant ignorer le refuge de son enfant, si, par impossible, le divorce venait à ne pas être prononcé.

Mais la loi étrangère, si surprenante qu'elle nous paraisse en ces matières, suit son invariable cours, comme notre loi suit le sien.

Nous ne nous attarderons donc pas à raconter par quelle série de formalités judiciaires, ignorées jusqu'à nouvel ordre des Français, « Léon Bourgeal et Geneviève Carrès, épouse Bourgeal, furent légalement mis en possession des bénéfices du divorce par consentement mutuel. »

Par consentement mutuel! Rien ne manquait, on le voit, à l'ironie suprême de ce jugement.

Placiel Molins, qui s'était mis en relation avec un homme de loi suisse, fut instruit de ce résultat,

mençaient demain, les intérêts anglais ne pourraient cependant pas être négligés jusqu'après l'achèvement de l'œuvre. Actuellement, la question pratique consiste à nous garantir contre des complications possibles que nous désirons éviter, c'est-à-dire contre les menaces du président de la compagnie du canal.

« Quel que soit le développement des événements en Egypte, cette question doit attirer, crayons-nous, et attirera sérieusement l'attention du gouvernement anglais. »

AUTRICHE. — Projets de régicide déjoués. — On mande de Vienne au Daily News:

« Il est prouvé qu'un attentat avait été préparé contre l'empereur avant son arrivée à Trieste.

« Un cocher rencontrant près de Ronchi, frontière d'Italie, un de ses camarades dont la voiture ne portait qu'une caisse de bois, lui demanda des explications; son camarade lui répondit que les deux voyageurs qui avaient loué sa voiture étaient descendus pour franchir la frontière par des chemins de traverse. Le premier cocher alla communiquer ce renseignement au magistrat du village le plus proche et des gendarmes furent immédiatement envoyés à l'auberge où les voyageurs étaient descendus.

« La chambre occupée par ces deux voyageurs suspects fut ouverte de force; on y trouva les deux hommes en train de verser de la nitroglycérine dans des bombes Orsini. En se voyant découverts, l'un d'eux fit feu avec son revolver sur les gendarmes et l'autre se sauva par la croisée. Le premier a été arrêté; c'est un nommé Rossi, né à Trieste; on dit qu'il est déserteur de l'armée autrichienne. Pendant son interrogatoire, il a refusé de donner aucun renseignement sur cette affaire mystérieuse.

« L'empereur, en arrivant de Pola Miramar le lendemain matin, fut immédiatement informé de ce qui s'était passé; on sait que cela ne l'a pas empêché de se rendre à Trieste. »

Cette découverte a cependant causé une vive sensation à la cour.

RUSSIE. — Les nihilistes. — On mande d'Odessa à la Correspondance politique de Vienne:

« Le gouvernement semble s'être aperçu que notre ville était devenue un des centres de l'agitation nihiliste, car il ne se passe pas un jour sans amener une arrestation.

« On vient d'emprisonner plusieurs employés de chemins de fer, à la suite de l'affaire suivante: 200 livres de dynamite ont été saisies à la frontière, puis ont disparu dans la gare même où la police les avait fait déposer. On a appris ensuite que ces 200 livres étaient arrivées en parfait état de conservation à Moscou, où il a été impossible de les retrouver.

« La police a également arrêté un jeune homme qui vivait ici déguisé en femme, et exerçait le métier de couturière. On a trouvé

alors que Geneviève n'était pas encore en état de l'apprendre.

Et, tout épouvantés, les amis de la malheureuse femme se disaient entre eux:

— Ménageons-la. Cachons-lui la vérité. Un tel coup l'achèverait.

Et les mois s'ajoutèrent aux mois, sans que Placiel, penché plein d'anxiété sur cette intelligence obscurcie, eût osé y porter la lumière.

Enfin, à l'époque où nous sommes parvenus, la lumière était depuis longtemps faite. L'intelligence avait repris la lucidité, le cœur la souffrance, l'âme la résignation.

Geneviève savait, maintenant.

Elle envisageait l'irréparable avec fermeté. Elle subissait une loi étrangère; elle n'entendait pas en accepter les bénéfices. On avait pu la dégager de ses liens: elle ne s'en dégageait point elle-même.

Catholique, elle repoussait le divorce que repousse la religion. Miséricordieuse, elle n'avait que des prières pour le malheureux dont elle ne portait plus le nom et qui n'avait pas craint, quelques semaines après la décision des juges, d'offrir ce nom flétri à une veuve sans conscience: Mme Caroline Escouvar.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDREUX.

chez lui de la dynamite et plusieurs horloges à percussion. Trois des nihilistes prévenus d'avoir participé au meurtre du général Strelnikoff ont pu s'échapper de prison. »

LE CZAR A MOSCOU.

L'empereur et l'impératrice de Russie avec leurs enfants, et les grands-ducs Georges-Alexis, Paul, Serge, sont arrivés le 20 à midi à Moscou, en parfaite santé; ils ont été accueillis avec des vivats enthousiastes par la foule assemblée autour de la gare et dans toutes les rues où devaient passer les voitures impériales.

L'empereur et l'impératrice se sont rendus directement de la gare à la chapelle de Notre-Dame-de-Sibérie. De la chapelle, LL. MM. sont parties pour le Kremlin et ont fait bientôt leur entrée dans les salons de réception, où étaient réunies les autorités. Le bourgmestre leur a souhaité la bienvenue au nom de la ville de Moscou, et a présenté le pain et le sel. Puis LL. MM. se sont rendues à la cathédrale. Le métropolitain leur a adressé une allocution.

La foule, autour du Kremlin, était telle, que la voiture ne pouvait avancer que lentement.

Une lettre de Saint-Petersbourg, adressée à la Gazette de l'Allemagne du Nord, dit que le voyage de l'empereur et de l'impératrice a pour but la visite solennelle de l'exposition qui a dû ouvrir le 24 septembre. Il ne peut pas être question d'une célébration improvisée du couronnement.

Saint-Petersbourg, 22 septembre.

Le couronnement du Czar sera probablement renvoyé à l'année prochaine.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 septembre.

La tenue de nos fonds publics est béniante, mais les tendances générales du marché sont un peu meilleures. On cherche bien par-ci par-là à mettre en circulation quelques rumeurs d'ordre politique, mais nul ne semble disposé à accepter ces bruits quels qu'ils soient.

Le 5 0/0 oscille aux cours de 115.80, 115.85 et 115.75; l'amortissable se tient de 82.85 à 82.75; le 3 0/0 ancien après avoir débuté à 81.85 et 81.87 retombe à 81.75.

En Banque, l'animation est toujours grande sur les valeurs ottomanes: le 5 0/0 Turc s'est tenu de 12.20 à 12.35; la Banque ottomane est lourde à 788.75 et 783.75; l'obligation Unifiée était offerte à 343.75.

Le marché des titres des institutions de crédit conserve une attitude satisfaisante.

La Banque de France subit seule des offres importantes, le taux de l'escompte n'étant pas élevé; les vendeurs sont nombreux à 5,460.

La Banque de Paris oscille aux environs de 1,135.

Bonne tenue de l'action du Crédit Foncier à 1,530.

Les opérations de cette société prennent une extension chaque semaine plus considérable, les actions ne tarderont donc pas à dépasser le niveau actuel aussitôt que sera réglée la question de la soule à payer par les actionnaires de la Banque Hypothécaire pour obtenir l'échange de leurs titres.

On cote 500 sur la Foncière de France et d'Algérie.

La Banque Centrale de Crédit a toujours des achats importants, c'est un des meilleurs titres qui s'offrent aux capitaux de placement qui ne doivent pas hésiter à se porter sur le marché de ces valeurs.

La Banque Égyptienne, la Société Générale sont sans changement.

Le Suez est en baisse de 2,755 à 2,730.

Le Panama se tient ferme à 536.25.

Les chemins sont faibles: Lyon, 1,667.50; Orléans, 1,335.

Chronique militaire.

Après la grande bataille qui a eu lieu aux environs de Saint-Clair (Vienne), le 13 septembre, dans laquelle figuraient les régiments suivants: 32^e de ligne, 66^e, 77^e, 425^e, 135^e, 48^e bataillon de chasseurs à pied, 3^e dragons et 33^e régiment d'artillerie, le général Schmitz, commandant en chef le 9^e corps d'armée, a adressé aux troupes présentes l'ordre du jour suivant:

« Soldats et réservistes du 9^e corps d'armée,

« La période des manœuvres est terminée; vous rentrez dans vos garnisons et dans vos foyers.

« Les marches ont été longues; vous avez bien supporté la fatigue. L'effort que vous avez fait donne confiance dans votre solidité.

« L'instruction des troupes a progressé, mais il reste encore beaucoup à progresser, ordres spéciaux indiqueront les points sur lesquels il y aura à insister davantage.

« Aujourd'hui, je vous remercie du zèle et de la discipline dont vous avez fait preuve; j'y trouve un témoignage certain de votre amour pour la Patrie que nous chérissons tous et pour laquelle aucun sacrifice ne nous coûtera.

« Au quartier général à Montcontour, le 13 septembre 1882.

« Le général commandant le 9^e corps d'armée,

« Signé: SCHMITZ. »

M. le colonel du 77^e de ligne a également adressé à son régiment l'ordre du jour qui suit:

« Le colonel exprime au régiment sa satisfaction pour la manière brillante dont il s'est comporté pendant les quinze derniers jours, dans les marches et l'action.

« Les diverses manœuvres dans leur exécution ont fait ressortir de très-réels progrès dans l'instruction.

« Le colonel félicite MM. les officiers de ces résultats qui sont la récompense méritée de leurs efforts et des soins qu'ils ont apportés pendant l'année à l'instruction de leurs compagnies.

« Il adresse également ses compliments aux sous-officiers et à la troupe, soldats de l'activité ou de la réserve, dont les qualités militaires se sont montrées telles qu'on doit les attendre et les souhaiter.

« A Angers, le 18 septembre 1882.

« Le colonel commandant le 77^e de ligne,

« Signé: DES GARETS. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

On nous écrit de Paris que le général Galliffet a été invité à se trouver à Saumur du 27 au 28 du mois prochain, pour y recevoir le ministre de la guerre qui viendra à cette époque, visiter l'École de cavalerie.

Le ministre de la guerre vient de porter de 370 à 420 le nombre des élèves à admettre à l'École de Saint-Cyr, à la suite du concours de cette année.

Aucune liste supplémentaire ne sera établie pour remplacer les démissionnaires.

LA RENTRÉE DES CLASSES A ANGERS.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire:

« La rentrée des classes dans nos écoles communales s'est effectuée, comme on sait, lundi dernier, 18 septembre courant.

« Nous apprenons que certaines écoles laïques, entre autres celle de la place Grégoire Bordillon, ont perdu un grand nombre de leurs élèves.

« Cette diminution paraît avoir eu lieu au profit de l'école des Frères du tiers Saint-Laurent. Ici les élèves sont cette année un grand nombre qu'une classe nouvelle devra encore être créée. Parmi les nouveaux, on compte deux des lauréats des prix d'honneur des écoles laïques de la dernière distribution.

« Nous devons ajouter cependant que l'école laïque du boulevard de Laval a vu croître aussi le nombre de ses élèves. »

L'ÉCOLE ET LA PRIÈRE.

Nous apprenons que, dans l'arrondissement de Cholet, dit le même journal, l'inspecteur primaire a envoyé aux instituteurs et institutrices — pour la plupart congréganistes — de sa circonscription, une circulaire leur rappelant la défense édictée par la loi du 28 mars, aux termes de laquelle la prière et l'enseignement du catéchisme sont interdits aux heures réglementaires de classe.

Nous n'avons pas connaissance que, dans l'arrondissement d'Angers, aucune circulaire de ce genre ait été envoyée. Nos renseignements personnels nous permettent de constater que les procédés varient suivant les communes et les écoles. Ainsi, dans telle commune où se trouve une école libre, le catéchisme est enseigné et la prière dite comme auparavant par l'instituteur communal laïque; dans telle autre commune voisine, au contraire, à l'école communale,

ce qui a rapport à la religion est et de-
voit être supprimé.

Été de 1882. — L'été est terminé depuis
ce matin et nous voici au premier jour d'au-
tomne. L'année 1882 comptera parmi les
années pluvieuses. Depuis près de trois
mois, la pluie n'a cessé d'être en perma-
nence ou en expectative. Les gens de cam-
pagne expliquent par la douceur exception-
nelle du dernier hiver le régime humide que
nous subissons.

Hiver trop beau
Été en eau.

est un diction agricole qui a cours dans beau-
coup de contrées, et maintenant il a parfai-
tement raison.

Théâtre de Saumur.

À la veille de la représentation sur notre
scène d'*Angelo*, de Victor Hugo, nous croyons devoir publier quelques
extraits des journaux de province qui ont pu
déjà apprécier le talent des interprètes de
l'œuvre de Victor Hugo :

Le Messager de Toulouse. — Le *great*
attraction de la soirée était M^{me} Méa, une
artiste de grand talent, très-vivement et très-
justement applaudie dans le rôle de Tisbé,
qu'elle a rendu avec une puissance, une
chaleur et un sentiment dramatique indis-
cutables. À côté d'elle, dans le rôle de Cata-
rina, une délicieuse jeune fille, son... élève,
M^{lle} Jane Méa. Voix Sarah Bernhardt,
gestes Sarah Bernhardt, taille, silhouette... embonpoint,
tout Sarah Bernhardt. Ma foi, on peut choi-
sir de plus vilains modèles, et il est certain
que celui-là n'a pas porté malheur à M^{lle} J.

Le Journal de Marseille. — Il y avait
hier au théâtre des Nations, pour la
représentation d'*Angelo*, de Victor Hugo,
donnée par M^{me} Méa et les artistes de sa
tourné. Ce drame a été rendu avec une
grande puissance d'interprétation. M^{me} Méa
prêtait sa beauté, sa prestance, son énergie
et toute son intensité d'expression au rôle de
la Tisbé. À côté d'elle, sa jeune fille Jane,
que nous avons vu enfant, à Marseille, sui-
vre les cours d'une institution de la rue de la
Bibliothèque, nous est apparue toute ra-
dieuse de jeunesse, de distinction et de
grâce. A sa voix d'or, à son jeu nerveux et
passionné, on se serait presque mépris, et
on aurait cru voir Sarah Bernhardt... mais
Sarah à dix-huit ans, à la fleur de l'âge et du
talent. Ce rôle charmant de Catarina est du
plus heureux augure pour la jeune artiste.
La mère et la fille, chaleureusement applau-
dies à côté l'une de l'autre, ont été rappelées
les deuxième, troisième et quatrième acte.

Courrier de la Vienne. — *Angelo* est, sans
conteste, une des œuvres dramatiques de
Victor Hugo les mieux charpentées et les
mieux conçues. Les caractères y sont tracés
de main de maître, les passions humaines
étudiées et rendues avec une vérité stupé-
fiante. C'est un drame où le souffle shakes-
pearien règne tout puissant, sans faiblesse,
et qui a, de plus, le mérite que n'ont pas les
autres-d'œuvre du grand dramaturge anglais,
d'être humain, en un mot d'être vécu. M^{me}
Méa a rendu, en artiste de la grande école, le
personnage si admirablement buriné de la
Tisbé. M^{lle} Jane Méa a joué le rôle de Cata-
rina, la femme du Podestat, avec un ar-
tisme et un sentiment vrai, digne des plus
grands éloges. On je me trompe fort, ou
M^{lle} Jane Méa sera un jour une comédienne
qui tiendra une grande place sur de plus
grandes scènes que celles qu'elle parcourt en
ce moment.

Le Patriote Landais. — L'interprétation
a été magnifique et nul doute que si le ma-
ître avait entendu M^{me} Méa et M^{lle} Jane Méa, il
ne leur eût adressés les mêmes remerciements
qu'il adressa à M^{lle} Mars et à M^{me} Dorval,
célébrités de ces rôles.

La Grande de Bordeaux. — M^{me} Méa a
bien joué le rôle de Catarina, la touchante
sombre, comme une fleur pure et délicate
au milieu d'un jardin empoisonné, la jeune
femme qui aime la vie pour la vie, pour son
soleil, pour ses parfums, pour son éclat et
que l'idée seule de la mort glace de terreur.
M^{me} Méa l'a comprise et la transporte sur la
scène avec vérité. A plusieurs reprises, no-
amment dans la scène avec la Tisbé au
deuxième acte, et dans la scène du poison
au troisième acte, M^{me} Méa a été très-applau-

die. Il y a évidemment dans cette jeune
femme, à côté d'une distinction native, un
véritable tempérament d'artiste.

Courses vélocipédiques. — Demain diman-
che aura lieu une course de vélocipèdes
d'Angers à La Flèche (aller et retour, 96 ki-
lomètres). Départ à une heure, à l'octroi de
la route de Paris.

TOURS.

On se plaint du manque de respect pour
l'autorité. Comment en serait-il autrement ?
Les agents de l'autorité ne savent à qui obéir,
et lorsqu'ils ont à constater un délit, ils hé-
sitent souvent à accomplir leur devoir, ne
sachant comment leur conduite sera appré-
ciée par les gens dont leur position dé-
pend.

Un petit fait tout récent à l'appui des ré-
flexions qui précèdent :

Samedi soir, vers huit heures, un vieil-
lard, âgé de 70 ans, à demi paralysé, regar-
nait péniblement son domicile, situé rue
Royale, près des magasins de M. Franch.
Vint à passer un individu, convenablement
vêtu, se trouvant dans un état d'ébriété très-
manifeste ; il s'approche du septuagénaire et,
à la grande surprise de celui-ci : — Vous
avez cassé ma pipe, lui dit-il, vous allez me
la payer et promptement ! Le malheureux
infirme se récrie et refuse d'obéir à cette in-
jonction. Alors l'homme à la pipe s'emporte,
injurie le vieillard et fait un tel tapage que
la foule s'amasse autour des deux interlocu-
teurs.

Plusieurs agents de police intervinrent
alors et se mettent en devoir de conduire
l'ivrogne au bureau de police ; celui-ci n'op-
posa aucune résistance et il suivait docile-
ment les agents lorsque, tout à coup, vint à
passer M. Vernat, expéditionnaire à la Mai-
rie. M. Vernat, adressa quelques observa-
tions aux agents et ceux-ci s'empressèrent
de relâcher l'ivrogne qui décampa sans plus
tarder. Comment les agents auraient-ils osé
résister aux désirs d'une aussi haute auto-
rité ?
(*Indépendant d'Indre-et-Loire.*)

On sait que Balzac avait laissé inachevés
quelques romans de jeunesse et divers ou-
vrages plus importants, que sa veuve, par
respect pour la mémoire de l'illustre ro-
mancier, n'avait point voulu livrer de son
vivant au public.

Un érudit belge, M. le vicomte de Spoel-
berg de Lovenjoul, vient de se rendre acqué-
reur de ces manuscrits, ainsi que de la col-
lection complète des lettres de Balzac à sa
femme. Il se propose de les publier, et est
actuellement en pourparlers avec un grand
éditeur parisien.

BRESSUIRE.

Le sieur Boisseau, veilleur de nuit à la
gare des marchandises de Bressuire, faisait
une ronde, lorsqu'il fut tout à coup surpris
et attaqué par deux individus. L'un de ces
derniers, saisissant un fusil, en menaça le
malheureux employé.

Boisseau se défendit courageusement,
mais, dans la lutte, il reçut un coup de feu
qui lui traversa la main et le blessa très-
grièvement au bras. Au bruit de la détona-
tion, les malfaiteurs prirent la fuite.

L'état de la victime est des plus alar-
mants. On recherche activement les coup-
ables.

Un accident, qui a eu un dénouement
des plus tristes, est arrivé, mercredi, à Tra-
versonne (Vienne), commune de Vouillé.

Le jeune D... était venu, dans une
grange, chercher un fusil qu'il y avait dé-
posé.

Pendant qu'il le nettoyait, survint un
jeune homme, valet de chambre dans une
maison voisine, qui lui dit : « Fais donc
voir ton fusil ! » En parlant ainsi, il lui en-
levait le fusil des mains, et avant que le
jeune D... ait eu le temps de prévenir que
le fusil était chargé, une détonation se fai-
sait entendre, et le nommé Ragonneau,
âgé de 26 ans, qui passait devant la porte
de la grange, reçut la décharge en pleine
poitrine. Une demi-heure après, la victime
de ce triste accident expirait sans avoir re-
pris connaissance.

LOCHES.

Notre confrère du journal le *Courrier de*
la Vienne a reçu la communication sui-
vante :

« Il vient de se fonder à Loches une So-
ciété de libre-pensée qui, d'après le discours
de son fondateur, s'est donné à tâche « d'é-
lever nos filles d'une façon sérieusement
laïque afin que, devenues femmes, elles élè-
vent leurs enfants dans la haine du men-
songe, de la fourberie, de la duplicité,
autrement dit dans la haine du clérica-
lisme ».

« Que ces partisans de la libre-pen-
sée apprennent à leurs filles ce qu'ils
appellent la morale indépendante, cela les
regarde ; mais qu'ils veuillent arracher
leurs enfants aux familles chrétiennes pour
les élever dans ces principes, c'est autre
chose ! Les mères chrétiennes qui veulent
qu'à leur image leurs filles soient des en-
fants respectueuses et dévouées, d'honnêtes
épouses et de bonnes mères, ne les confie-
ront pas à cette franc-maçonnerie républi-
caine que les francs-maçonniers d'Angle-
terre, d'Allemagne et d'Amérique ont ren-
diée pour son athéisme et sa morale indé-
pendante ».

NANTES.

Les suites de la campagne d'Allemane
commencent à se faire sentir. L'*Union bre-
tonne* annonce l'apparition du premier nu-
méro de l'*Exploité*, journal socialiste, collec-
tiviste et anarchiste.

DÉVORÉ PAR UN ÂNE.

Qui donc a écrit que l'âne est un animal
sobre, soumis, patient, travailleur ? C'est
Buffon, je crois. Eh bien, si Buffon ne peut
être accusé d'erreur, il faut avouer que l'âne
dont nous allons parler est une exception, et
que cette décevante exception fournit une
singulière confirmation à la règle.

Il y a huit jours, dit le *Journal du Centre*,
de Châteauroux, un bon vieillard septuagé-
naire de Saint-Christophe (Indre), M. Tis-
sier, était dans son champ en train de cueil-
lir des pommes de terre, quand son âne —
pour quelle cause ? nous ne le savons point !
— se jeta sur le pauvre Tissier, le renversant
et le mordant aux bras et aux jambes.

Tissier se réfugia sous sa voiture, mais la
méchante bête l'y poursuivit, poussa le
véhicule et lui piétina le corps jusqu'à ce
qu'enfin, attiré par les cris de la victime,
accourut un chasseur, M. Trumeau, qui,
aidé de la crosse de son fusil, se rendit maî-
tre de l'âne.

Placé sur sa voiture et reconduit chez lui
dans le plus piteux état, M. Tissier a suc-
combé jeudi à ses souffrances.

On l'a enterré samedi.

PROCHAINEMENT

aura lieu l'inauguration

DES NOUVEAUX MAGASINS DU

PALAIS DES MARCHANDS ANGERS

Demain dimanche, M^{me} Méa, accompa-
gnée d'une troupe d'artistes, donnera sur le
théâtre de Saumur une représentation d'*An-
gelo*, pièce de Victor Hugo.

A ce propos, nous reproduisons une
amusante anecdote, contée par le *Figaro*,
sur la première pièce du grand poète, anec-
dote empruntée, du reste, à un journal
étranger :

« *Hernani* venait de paraître. Victor Hugo,
alors âgé de vingt-huit ans, alla faire une
excursion en Bretagne et en Normandie.

« A Rouen, il monta dans une diligence
et eut pour voisin un monsieur d'une cin-
quantaine d'années, qui, comme il l'apprit
plus tard, était magistrat d'une des villes
voisines. Une conversation s'engagea. Le
magistrat ayant appris que son voisin ve-
nait en ligne directe de Paris, lui demanda :

« — Avant votre départ, vous avez dû
entendre parler d'*Hernani*, qui a causé tant
de bruit ?

« — Oui, j'en ai entendu parler, répli-
qua le poète.

« — C'est une pièce absurde.

« — Vous pourriez bien avoir raison.

« — Vous vous occupez de littérature ?

« — Un peu. Je fais des tragédies.

« La conversation se poursuivit. Le ma-
gistrat déclara qu'un de ses amis avait ren-
contré dernièrement Victor Hugo dans la

rue, à demi-saoul, et que chaque soir il fal-
lait le ramener chez lui directement du caba-
ret. Après cela il n'y avait pas à s'étonner de
l'absurdité de ses œuvres.

« — Evidemment ! dit le poète.

« — Il passe tout son temps avec des
danseuses de second ordre, court d'une orgie
à l'autre et voilà qu'il veut nous imposer ses
goûts.

« — Mais nous pouvons nous défendre,
nous, — répliqua Victor Hugo.

« — Ah que suis heureux d'être tombé
sur quelqu'un qui me comprend.

« On arriva au Havre. Ils descendirent
tous deux dans le même hôtel, car le magis-
trat ne voulait point se séparer de son com-
pagnon de voyage.

« L'hôtelier apporta le livre des voya-
geurs et le tendit tout d'abord à Victor Hugo.
Le magistrat, curieux de connaître le nom
de son compagnon, lisait par-dessus son
épaule : Victor Hugo.

« — Puis-je aussi apprendre votre nom ?
— demanda le poète en lui passant la
plume.

« Le magistrat, sans mot dire, saisit sa
malle et disparut. Victor Hugo ne l'a plus
revu. »

BOURSE DE PARIS

DU 22 SEPTEMBRE 1882.

Rente 3 0/0	81 75
Rente 3 0/0 amortissable	82 80
Rente 4 1/2	110 50
Rente 5 0/0	115 65

Voici le sommaire du dernier numéro
de l'*Univers illustré* :

TEXTE : *Courrier de Paris*, par Jérôme. — *Chro-
nique*, par G. Price. — Le général Wolseley, par
R. Bryon. — Théâtres, par Damon. — La catas-
trophe de Fribourg, par T. — Revue scientifique,
par le docteur E. Decaisne. — Inauguration de la
statue de Carnot, à Noyat, par S.-M. — *Courrier*
du Palais, par Maître Guéria. — Le congrès scien-
tifique de la Rochelle, par Saint-Marc. — Une ex-
cursion au Samourzakan et en Abkasia, par Tad-
dée. — *La Grande Veuve*, par Jules Noriac. —
Bulletin financier, par Plutus. — *Courrier des mo-
des*. — Echees.

GRAVURES : Le général Garnet Wolseley, com-
mandant en chef des troupes anglaises en Egypte.
— La catastrophe de Fribourg. — Attendant les
moissonneurs. — A propos du congrès scientifi-
que de la Rochelle. — Inauguration de la statue
de Carnot, à Noyat. — Excursion au Samourzakan
et en Abkasia, par M^{me} Carla Serena. — Retour du
monastère de Bedia. — Famille arménienne, re-
tournant en Géorgie. — Faraud à la chasse
(douze gravures). — Un jardin au Caire. —
Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10 ;
trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Théâtre de Saumur.

DIMANCHE 24 septembre 1882.

Par autorisation spéciale de Victor Hugo,

Une seule représentation donnée par M^{me} MÉA,
pensionnaire de Théâtre national de l'Odéon,
accompagnée d'artistes de la Porte-Saint-Martin
et du Gymnase, de

ANGELO

Pièce en 4 actes, de Victor Hugo.

1^{er} acte : *Shire et Courtisane*. — 2^e acte : *Mas-
que et Visage*. — 3^e acte : *Justice vénitienne*. —
4^e acte : *L'expiation*.

M^{me} MÉA jouera le rôle de la Tisbé ; M^{lle} Jane
MÉA celui de Catarina.

Distribution : Angelo Malipieri, M. D'Alieu. —
Rodolphe, M. E. Martin. — Homodei, M. Hodin.
— Anasto Galéola, M. P. Vêret. — Le guetteur
de nuit, M. P. Paillon. — La Tisbé, M^{me} Méa. —
Catarina, M^{lle} Jane Méa. — Le doyen, M. Rupy.
— L'archiprêtre, M. Duclous. — Troilo, M. Bouvard.

La représentation commencera à 8 heures par :

La Gêne, comédie en 1 acte, de M. Abraham
Dreyfus,
Jouée par MM. Vêret, Paillon et Duclous.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à
l'avance, chez le Concierge du théâtre.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

